

Le 28 octobre 2011

Cher Adhérent, Cher Propriétaire,

Le SNPT est l'organisation représentant, depuis plus de trente ans, les Propriétaires au sein de la filière du Trot en France, et de ses différentes commissions de travail et instances dirigeantes. L'action primordiale menée par votre syndicat vise à la reconnaissance la plus large et la plus affirmée du rôle essentiel de chacun d'entre nous dans la réussite de la filière. Plusieurs adhérents du SNPT viennent d'ailleurs d'être élus ou réélus au sein du comité national ou des comités régionaux, et si nous attendons d'eux une présence régulière et constante dans ces instances dirigeantes, nous les assurons de notre soutien et de notre totale confiance.

L'année 2011 sera sans doute considérée comme une année charnière pour la filière courses, compte tenu de la nature des questions stratégiques et techniques qui ont été mises en place ou débattues, la plupart avec la participation du SNPT, et qui auront toutes un impact réel sur le futur de nos courses et sur la place et le statut des propriétaires de trotteurs.

Le SNPT vous a tenu informé dans son magazine « **MEDIA TROT** », des avancées obtenues (ou non) pour les propriétaires, des ambitions affichées, sinon des alertes à partir de l'actualité.

Enfin, le SNPT poursuit sa présence vis-à-vis de ses adhérents et des propriétaires en province, la très grande majorité, en organisant des « Journées des Propriétaires » en Région : après Beaumont de Lomagne en 2009 et Amiens en 2010, c'est dans les locaux de l'Hippodrome de Marseille Pont de Vivaux que les propriétaires de la Fédération du Sud Est se réuniront le samedi 03 Décembre 2011.

Le samedi 21 janvier 2012, **la Soirée des Vincennes d'Or** nous donnera l'occasion de nous retrouver pour la remise des trophées au cours d'une soirée conviviale, au Restaurant du Plateau de Gravelle.

Puis **plusieurs sujets à traiter nous attendent** : l'enrichissement de notre revue Media Trot et de notre site Internet (www.snpt.net), la reconnaissance accrue du propriétaire associé, l'augmentation des allocations minimum versées pour chaque course de trot en France à 10.000 €, et notamment sur toutes les courses de jeunes chevaux, la poursuite de l'information sur l'indispensable assurance RC, dont beaucoup de propriétaires ont pris conscience de son incontournable souscription,

C'est pourquoi, nous avons besoin d'être toujours plus nombreux et rassembler le plus grand nombre de propriétaires. Les moyens financiers nécessaires à nos ambitions en seront accrus, et notre action sera ainsi renforcée par votre adhésion. L'engagement du SNPT auprès des propriétaires sera la contrepartie de la confiance que vous lui accordez.

Bien cordialement,
Le Président,

Eric BUSSY